



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept octobre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du dix octobre deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, à huis clos, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC8-9-111

**OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION « MUSÉES D'OCCITANIE »
ET PARTICIPATION À L'EXPOSITION « CURIOSITATS »**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. Henri MARTIN
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. Guy MERIEL
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à Jean RAUZY)
	: M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	: Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LE CORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest
	: Mme PERE Catherine (pouvoir donné à Christiane LECORRE)
	: M. ZANIN Daniel
	: Mme HOHOL Elisabeth
	: M. ZMUDA Patrick
	: Mme FURLAN Josiane

Absents et excusés :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno
	: Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe
	: Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services de la CC2R
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial à la CC2R

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC8-9-111

**OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION « MUSÉES D'OCCITANIE » ET
PARTICIPATION À L'EXPOSITION « CURIOSITATS »**

La Communauté de Communes des Deux Rives, au titre du Conservatoire des Métiers d'Autrefois, a été sollicitée pour participer à l'exposition thématique « Curiositats », organisée en 2026 par l'Association des Musées d'Occitanie.

Après renseignement, il apparaît que la participation à cette exposition nécessite une adhésion au réseau « Musées d'Occitanie ».

Ce réseau, qui regroupe en 2025 98 musées sous convention et plus de 300 professionnels, propose aux établissements adhérents :

- l'accès aux projets de valorisation muséale, tels que l'exposition « Curiositat(s) » de 2026 à Toulouse ou les routes thématiques inter-musées,
- l'intégration des musées membres à la plateforme de référence *musees-occitanie.fr*, garantissant visibilité et rayonnement (plus de 400 000 pages vues en 2024),
- l'accès à des projets communs autour d'enjeux environnementaux (partenariat mobilité durable avec le réseau liO, ressourcerie matérielle en ligne),
- une communauté d'entraide professionnelle : forum, ressources partagées, annuaire, journées professionnelles (ex. : Tarbes le 17 novembre 2025 sur les résidences d'artistes),
- un programme de formation adaptée en partenariat avec le CNFPT (scénographie, gestion de boutique, outils numériques, récolement...).

L'adhésion implique la signature d'une convention entre la Communauté de Communes des Deux Rives et l'Association. Elle s'accompagne du versement d'une cotisation annuelle de 500 €, inscrite au budget prévisionnel 2026.

Considérant les atouts de cette adhésion pour le rayonnement et l'ancrage du Conservatoire dans le paysage culturel régional, le Président propose :

- d'approuver l'adhésion du Conservatoire des Métiers d'Autrefois au réseau « Musées d'Occitanie »,
- de l'autoriser ou son représentant à signer la convention d'adhésion et à effectuer toutes démarches nécessaires,

- de valider le paiement de la cotisation annuelle de 500 €, imputée au budget de fonctionnement 2026,
- de confirmer la participation du Conservatoire à l'exposition collective « Curiositats » organisée en 2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver l'adhésion du Conservatoire des Métiers d'Autrefois au réseau « Musées d'Occitanie »,
- de l'autoriser ou son représentant à signer la convention d'adhésion et à effectuer toutes démarches nécessaires,
- de valider le paiement de la cotisation annuelle de 500 €, imputée au budget de fonctionnement 2026,
- de confirmer la participation du Conservatoire à l'exposition collective « Curiositats » organisée en 2026.

Fait à Valence d'Agen, le 17 octobre 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 20 octobre 2025

La secrétaire de séance
Conseillère municipale de la Mairie
de VALENCE D'AGEN

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Laetitia BRU



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 28 OCT. 2025

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

28 OCT. 2025

AR Préfecture

Adhésion à l'Association « Musées d'Occitanie » et participation à l'exposition « Curiositats »

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20251017-2025CC8_9_111-DE

Numéro d'acte : 2025CC8_9_111

Date de décision : 17/10/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-9-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Culture)

Fichier acte : 2025CC8-9-111 Adhésion à l'Association « Musées d'Occitanie » et participation à l'exposition « Curiositats ».pdf

Fichier(s) annexes(s) : 6-convention musées d'occitanie 2026 pour signature.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 28/10/2025 14:47:04

Date de réception de l'AR : 28/10/2025 14:47:34